

Le 13 octobre 2020

## COVID-19 et la santé mentale en deuxième vague

### EN DEUXIÈME VAGUE, RESTONS VIGILANTS

J'aurais aimé vous écrire aujourd'hui pour vous annoncer que cette pandémie est derrière nous.

Malheureusement, et malgré ce qu'en pensent certains, nous sommes maintenant dans la deuxième vague tant anticipée l'été passé. Comme le mentionnait récemment notre présidente nationale, Jan Simpson, dans le bulletin du 23 septembre dernier, nous devons demeurer vigilants et assurer notre protection.

Depuis le début de la deuxième vague, les comités locaux mixtes de santé et sécurité (CLMSS) s'assurent que la Société canadienne des postes (SCP) a une quantité suffisante d'équipement de protection individuelle (EPI) pour tous les travailleurs et travailleuses. De plus, le port du masque jetable ou réutilisable fait maintenant partie de nos réalités autant sociales que professionnelles.

Lors de la dernière réunion du Comité national mixte de santé et sécurité (CNMSS), tenue le 17 septembre dernier, le STTP a rappelé à la SCP le sérieux de la deuxième vague. Le STTP a demandé à la SCP de rappeler aux différentes directions locales les mesures sanitaires mises en place en avril et en mai pour contrer le risque de propagation du virus.

Nous tenons à vous rappeler que les mesures convenues localement, notamment celles qui facilitent la distanciation physique, devraient toujours être en place dans vos lieux de travail.

### SURVEILLEZ VOTRE SANTÉ MENTALE

Nous approchons également de la période de l'année la plus sombre sur le plan des statistiques concernant la santé mentale. Par conséquent, cette deuxième vague du virus est accompagnée d'une hausse marquée du niveau d'anxiété, soit à cause du travail ou à cause des situations personnelles que l'on doit affronter tous les jours, en grande partie à cause de la hausse des cas de la COVID-19.

Si vous éprouvez plus d'anxiété que d'habitude, n'hésitez surtout pas à en discuter avec votre déléguée ou délégué social, une représentante ou un représentant syndical, ou bien le programme d'aide aux employées et employés de la SCP.

Nous maintiendrons la pression pour que les mesures sanitaires prévues et mises en place soient maintenues et communiquées adéquatement, comme lors de la première vague.

Plus que jamais, nous aurons besoin de la participation de tout le monde, autant sur le plan professionnel que social, pour s'assurer que cette vague soit cassée et que le retour à une vie plus normale soit possible.

Comme toujours, nous vous encourageons fortement à communiquer toute préoccupation ou problème à votre section locale ou à votre bureau régional.

Ensemble nous vaincrons!



Marc Roussel

Permanent syndical national, santé et sécurité

2019-2023\_Bulletin n° 203

/dn sepb 225 /scfp1979

